

Déclaration des performances

N° Metselmortel M5 met kalk-CANT-2022.01.01

Date: 01/10/2024

Version: 4

Supprime et remplace la version V3



1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE

Metselmortel M5 met kalk

2. NUMÉRO PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT DE CONSTRUCTION

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication.

3. USAGE PRÉVU DU PRODUIT DE CONSTRUCTION

Mortier de maçonnerie standard (G) destiné à la maçonnerie verticale.

4. NOM, RAISON SOCIALE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRICANT

Cantillana n.v, Kortrijksesteenweg 1084 - bus 03.03, 9051 Sint-Denijs-Westrem, Belgique

5. NOM ET ADRESSE DE CONTACT DU MANDATAIRE

Non applicable

6. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES

Système 2+

7. POUR UN PRODUIT DE CONSTRUCTION COUVERT PAR UNE NORME HARMONISÉE

L'organisme de certification Kiwa Nederland B.V. (n° d'identification 0956) a réalisé selon le système 2+ l'inspection initiale des installations de l'usine et du contrôle de production en usine, réalise la surveillance continue, l'appréciation et l'évaluation du contrôle de production en usine, et a délivré le certificat de constance de la conformité du contrôle de production en usine de Poederoijen.

8. POUR UN PRODUIT DE CONSTRUCTION POUR LEQUEL UNE ÉVALUATION TECHNIQUE EUROPÉENNE A ÉTÉ DÉLIVRÉE

Non applicable

9. PERFORMANCES DÉCLARÉES

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Résistance à la compression	M5	EN 998-2: 2016
Réaction au feu	A1	
Substances dangereuses	Voir SDS	
Absorption d'eau	$\leq 0,40 \text{ kg}/(\text{m}^2 \text{min}^{0,5})$	
Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau μ	15/35	
Conductivité thermique $\lambda_{10, \text{sec}}$	($\leq 0,89 \text{ W}/\text{m.K}$) pour P=50% ($\leq 0,97 \text{ W}/\text{m.K}$) pour P=90%	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Résistance initiale au cisaillement	$\geq 0,15 \text{ N}/\text{mm}^2$	
Teneur en chlorure	$\leq 0,1 \text{ M.}\%$	

10. LES PERFORMANCES DU PRODUIT IDENTIFIÉ AUX POINTS 1 ET 2 SONT CONFORMES AUX PERFORMANCES DÉCLARÉES INDIQUÉES AU POINT 9. LA PRÉSENTE DÉCLARATION DES PERFORMANCES EST ÉTABLIE SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DU FABRICANT IDENTIFIÉ AU POINT 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:		
(Nom et Fonction)	(Date et lieu de délivrance)	(Signature)
Jean-Jacques BIOT DIRECTOR	Sint-Denijs-Westrem, 01/10/2024	